



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NANTES CENTRE
2 RUE GAL MARGUERITTE CS49219
44092 NANTES CEDEX 1

Vos références

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 19 21 123 068 172
Déclarant 2 (C) : 05 79 915 024 031

Référence de l'avis : 21 44 0074620 86

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

11 RUE DES GRANITS

44100 NANTES

Numéro FIP : 440 66 31 8269997789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 44052

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP NANTES CENTRE
SAID JONELIERE-PROCE-CHANTENAY
2 RUE DU GAL MARGUERITTE CS 49219
44092 NANTES CEDEX 1

* (service gratuit + coût de l'appel)

LENOBLE PHILIPPE
OU LENOBLE SOPHIE
11 RUE DES GRANITS
44100 NANTES

Somme qu'il vous reste à payer

212,00 €

Cette somme sera prélevée le 27 septembre 2021.

Compte qui sera débité : FR76 3000 3014 760X XXXX XXX8 813

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021121A2C068518PAS2A21

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2021.

Revenu fiscal de référence : 68 570

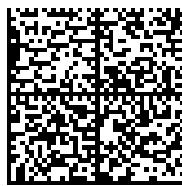
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : LENOBLE
 Déclarant 2 - Nom de naissance : LEFAUCHER



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	3,00

Détail des revenus

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	41672	34029	880	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4167	- 3403		
Déduction minimale.....			- 442	
Salaires, pensions, rentes nets.....	37505	30626	438	68569

Revenu brut global..... **68569**

CSG déductible..... **- 0**

Revenu imposable..... **68569**

Revenus au taux forfaitaire..... **1**

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴ * **5442**

Impôt avant réductions d'impôt..... **5442**

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2		
Montant de la réduction d'impôt.....			366	
Total des réductions d'impôt ²⁰			- 366	

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net..... **5076**

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :**IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³: **5076**
 Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus : **- 4864**

Solde d'impôt sur les revenus 2020 :..... 212

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER 212

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵ **68570**

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹ **1**

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2019.....	15810	15810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062	= 16062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401